



**Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire  
des délégués du 11 février 2021  
Salle de gym « le Baobab » à Attalens**

---

**Présents**

Les délégués des communes du district de la Veveyse pour le Réseau Santé et Social de la Veveyse :

Attalens : Jolivet Françoise, Savoy Guillaume

Bossonens : Cottet Dominique, Cordey Carole, Menoud Anne-Lise

Châtel-St-Denis : Bavaud Thierry, Colliard Damien, Della Marianna Gabrielle

Granges : Varone Christine

Remaufens : Tâche Jérôme

St-Martin : Borer Cédric

Semsaies : Monnard Aloïne

Le Flon : Gillard Jean, Cardinaux Christian

La Verrerie : Grandjean Pascal

Les membres du Comité directeur (CD) :

Cruchon Juliana, Emonet Sylviane, Fahrni Marc, Figini Daniel, Gothuey Sandra, Jolivet Samuel, Menoud Laurent, Ubertini Christiane, Ducrot Charles, Colliard Marc

Le Directeur du RSSV : Gauderon Renaud

Responsable immeubles : Colliard Louis

Responsable des finances : Dumas Carole

**Excusés**

Délégués des communes du district de la Veveyse :

Attalens : Alibert Philippe, Blunschli André, Grandjean Cyril, Perroud Pierre-Alain, Vitelli Giuseppe

Châtel-St-Denis : Allaman Jérôme, Genoud Christine, Grumser Steve, Maillard Daniel

Granges : Michellod Savio, Praz Serge

Remaufens : Herrera Patricio

St-Martin : Buchs Gérard

Semsaies : Pittet Jonathan

La Verrerie : Vial Thierry

**Invités présents**

Responsable curatelles : Pasquier Natacha

Directrice de site ad' intérim de la Maison St-Joseph : Flückiger Patricia

**Invités excusés**

Responsable centre de coordination : Aguet Marlène

Responsable aide et soins à domicile : Guillaume Claude-Eveline

Responsable centre puériculture : Maillard Robatel Séverine

Responsable RH : Perrin Nathalie

Monsieur Daniel Burger, directeur des ASF

Monsieur Thierry Müller, secrétaire général de l'AFAS

Madame Biljana Lazic, Directrice de site du Home le Châtelet

## Présence de la Presse

La Liberté : Sanchez Stéphane

Le Messenger : Schweizer Maxime

La Gruyère : Schweizer Maxime

Début : 19h30

Fin : 19h55

## Ordre du jour

---

- 1) Ouverture de l'Assemblée par le président de l'Assemblée, M. le Préfet
  - 2) Désignation des scrutateurs
  - 3) Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 11 novembre 2020
  - 4) Présentation de l'avenir du site
  - 5) Crédit d'investissement « déménagement/aménagement »
    - a. Présentation
    - b. Approbation
  - 6) Crédit d'investissement « transformation 5<sup>ème</sup> étage »
    - a. Présentation
    - b. Approbation
  - 7) Divers
- 

### 1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués

M. le Préfet François Genoud, Président de l'assemblée, souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les délégués, aux membres du Comité directeur, au Directeur du RSSV à la Directrice ad 'intérim de la Maison St-Joseph, aux Responsables de service, aux collaborateurs et aux invités et membres de la presse.

M. le Président mentionne que les présences et absences ont été communiquées au préalable afin de respecter les consignes sanitaires. Toutes les communes sont représentées : **38** bulletins de vote ont été distribués, majorité absolue à **20**.

M. le Président informe que la séance est enregistrée pour l'établissement du procès-verbal. Il adresse une bienvenue plus particulière aux nouveaux membres, notamment à Mme Varone, secrétaire, qui remplace Audrey Pasquier durant son congé maternité. A cet égard, Monsieur le Préfet demande aux membres de s'annoncer lorsqu'ils souhaitent prendre la parole pour faciliter la prise de notes.

Aucune remarque n'est faite quant à la convocation et à l'ordre du jour.

→ **Le Président déclare l'assemblée apte à délibérer.**

### 2. Désignation des scrutateurs

Messieurs Marc Colliard et Christian Cardinaux sont nommés scrutateurs.

→ **Proposition acceptée par l'assemblée.**

### **3. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 11 novembre 2020**

Le PV susmentionné n'appelle aucun commentaire. Le Président remercie l'auteure pour la rédaction de celui-ci.

→ **A l'unanimité, le procès-verbal est adopté par l'assemblée.**

### **4. Présentation de l'avenir du site**

M. le Préfet passe la parole à M. Menoud, vice-président du Comité directeur et président de la Commission Immeuble, qui salue l'ensemble des délégués et les membres présents.

M. Menoud annonce trois bonnes nouvelles :

1. Le projet de rénovation du bâtiment avance bien grâce à la bonne collaboration entre toutes les parties, notamment avec ArchiDT. La Commission de bâtisse est en route afin de pouvoir présenter, lors d'une prochaine assemblée avant l'été, un crédit d'investissement avec l'ensemble des soumissions.
2. PAD Sirius : le dossier est prêt pour être mis à l'enquête et les signatures sont en train d'être organisées.
3. Concernant l'avenir des parcelles non construites, il y a une volonté de travailler en étroite collaboration entre trois partenaires pour piloter ce projet ; la commune de Châtel-St-Denis, la Cité Derrière et le RSSV. Le but est de préparer un mandat d'études parallèles concernant ce projet de logements, de surfaces modulables et d'un parking.

Cette introduction engendre aucunes questions de la part de l'assemblée.

### **5. Crédit d'investissement « déménagement/aménagement »**

#### **a. Présentation**

M. le Président explique la procédure de présentation des deux crédits d'investissement ; M. Menoud, président de la Commission Immeuble, présentera les introductions des deux crédits d'investissement et M. Gauderon, Directeur du RSSV, détaillera chaque crédit.

M. Menoud introduit et explique que le RSSV a déménagé pour permettre aux locataires actuels (généralistes et spécialistes) d'emménager provisoirement aux Misets afin que les travaux de rénovations puissent débiter au sein de l'ancien hôpital (Place d'Armes).

M. Gauderon prend à son tour la parole et détaille le premier tableau projeté en expliquant les coûts relatifs au déménagement du RSSV à Pra de Plan 18 à Châtel-St-Denis. Il précise notamment que la centrale téléphonique sera conservée par la suite, que les coûts « informatique » concernent le câblage et l'achat de deux imprimantes supplémentaires et complète qu'une signalétique a dû être mise en place dans les locaux. Il ajoute qu'un montant plafond a été fixé pour acheter de l'ameublement intérieur complémentaire selon les demandes qui sont étudiées au cas par cas.

M. Gauderon présente ensuite le deuxième tableau relatif aux coûts d'aménagement pour accueillir les locataires aux Misets pendant la durée des travaux. Tous les coûts mentionnés au sein du tableau ont été reportés selon les devis reçus. La location d'un container sera nécessaire pour la période des travaux par manque de place et la réception du CMV y sera installée. Une rampe d'escalier électrique sera également installée pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Il explique également que le déménagement de la radiologie engendrera des coûts et que des frais pour déménager les locataires et pour installer une nouvelle signalétique seront nécessaires.

☞ La présentation de ce premier crédit d'investissement suscite une question de la part de M. Colliard, membre du Comité directeur : le poste intitulé « divers et imprévus » dans le 1<sup>er</sup> tableau a été évalué à 10% et à 25% dans le deuxième tableau, pourquoi cette différence ?

M. Gauderon répond que la différence correspond à une marge de prudence plus importante car il s'agit de travaux liés au bâtiment et il y a donc davantage de probabilités de faire face à des imprévus et que le coût réel du déplacement de la radiologie est encore incertain.

☞ M. Savoy, délégué de la commune d'Attalens, interroge sur le coût du loyer au m<sup>2</sup> pour les locaux du RSSV à Pra de Plan 18 ?

M. Menoud prend la parole et répond qu'il s'agit d'un montant au prix du marché (sans les charges) qui a été discuté au préalable avec la Commune de Châtel-St-Denis : environ CHF 200.-/m<sup>2</sup>. Il en profite pour remercier la commune pour ce montant équitable.

☞ Pas d'autres questions de la part des délégués.

## **b. Approbation**

→ **Le premier crédit d'investissement de CHF 565'000.- concernant le déménagement et l'aménagement est accepté à l'unanimité par les membres de l'assemblée.**

## **6. Crédit d'investissement « transformation 5<sup>ème</sup> étage »**

### **a. Présentation**

M. Menoud prend la parole et explique la localisation du bâtiment concerné dans lequel un cabinet de gynécologie y est déjà présent en tant que locataire. Ce crédit d'investissement permettrait d'installer les pédiatres de manière définitive et de constituer un pôle enfance.

M. Gauderon complète les propos de M. Menoud en détaillant davantage le contexte avec Pédiatrie Châtel représentée par des nouvelles pédiatres qui devaient également être relogées durant les travaux. Comme l'ascenseur et le 5<sup>ème</sup> étage devaient dans tous les cas faire l'objet de rénovations, il a été décidé de proposer aux pédiatres une installation définitive au 5<sup>ème</sup> étage.

Monsieur le Président ouvre la discussion pour des questions de la part des délégués.

☞ M. Bavaud demande ce qu'il y a au-dessus du 5<sup>ème</sup> étage, il pense notamment à la toiture, l'enveloppe et l'isolation.

M. Menoud répond qu'il y a encore un étage au-dessus, avant la toiture, mais que celui-ci est moins exploitable.

☞ Pas d'autres questions de la part des délégués.

## b. Approbation

→ Le deuxième crédit d'investissement concernant l'aménagement du 5<sup>ème</sup> étage de CHF 565'000.- est accepté à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

## 7. Divers

M. le Président ouvre la discussion aux divers et passe la parole au Directeur du RSSV. M. Gauderon remercie les membres pour la confiance témoignée et les votes unanimes et informe que l'organigramme 2021 est disponible sur le site internet du RSSV.

M. le Président reprend la parole et informe qu'il n'a pas de point de situation COVID à communiquer. En cas de questions à ce sujet ou pour toutes autres demandes, il ne faut pas hésiter à contacter la Préfecture.

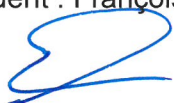
👉 Pas d'autres divers de la part des délégués.

En conclusion, Monsieur le Président remercie les membres du Comité directeur ainsi que son Président, le Directeur, les Responsables de service et l'ensemble des collaborateurs pour la préparation de cette assemblée. Il réitère des remerciements plus particuliers à l'ensemble du personnel pour son travail quotidien et pour l'adaptation dont il a su faire preuve suite à l'intégration des deux homes. Il remercie également les délégués, les invités et la commune hôte pour l'accueil et fait part d'un record en termes de durée d'une assemblée et lève la séance.

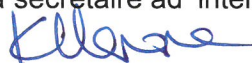
---

Attalens, le 11 février 2021

Le président : François Genoud



La secrétaire ad 'intérim : Katya Varone



PV approuvé le 26/05/2021